

CONSEIL MUNICIPAL D'EPÔNE SEANCE DU LUNDI 06 JUILLET 2026

(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT))

**A 20 h 00 - Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville
90, avenue du Professeur Émile-Sergent - 78680 Épône**

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 08 juin 2026
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de compétence
- Communications du Maire

A) ENFANCE, EDUCATION ET LIEN SOCIAL

1. Participation de la commune à la carte Imagin R - Année scolaire 2026/2027
2. Participation de la commune à la carte Optile – Année scolaire 2026/2027
3. Renouvellement de la convention d'accord de réciprocité sur les charges de fonctionnement des écoles publiques pour la scolarisation des élèves extra-muros Epône Aubergenville
4. Modification du tarif de restauration scolaire applicable aux enseignants et AESH exerçants sur la commune - Application du tarif de la tranche A
5. Renouvellement de l'adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA)

B) FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, AFFAIRES GENERALES ET INTERCOMMUNALITE

1. Fixation des tarifs de location des salles municipales à compter du 06 juillet 2026 et approbation de leur règlement intérieur
2. Convention de mise à disposition des terrains de tennis de Magnanville entre les communes de Magnanville et Epône - Année 2026/2027
3. Soutien financier à une jeune Epônoise pour le financement de sa participation aux championnats du monde de BMX race à Brisbane en Australie du 20 au 25 juillet 2026
4. Création d'un poste permanent Coordinateur Petite Enfance
5. Création d'un poste permanent de responsable du Service Prévention et Insertion
6. Création de deux postes permanents d'agents de restauration
7. Suppression du poste permanent de responsable du service bâtiment
8. Attribution d'un logement par utilité de service

C) JEUNESSE ET PERISCOLAIRE

1. Convention pour le label « Réseau Information Jeunesse »

D) CULTURE ET PATRIMOINE, ASSOCIATIONS ET JUMELAGE

1. Dénomination des salles du Haut et du Bas Castel
2. Désignation des membres du Conseil Municipal au Comité de Jumelage

E) URBANISME, TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Exercice du droit de préemption urbain – Acquisition du bien cadastré AB N° 243-244 sis 8 rue du Pavé à Epône (78680) appartenant à la SCI de la Ferme du Mesnil
2. Cession des parcelles cadastrées section E n° 429, 431 et 476 au profit de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO) dans le cadre du projet d'aménagement urbain du quartier de la gare et du pôle d'échanges multimodal (PEM)

Questions Orales



Fait à Epône, le 30 juin 2026

Monsieur Emmanuel BOLLE,

A blue ink signature of Emmanuel Bolle.

Maire d'Epône